

## Cadets et cadettes

---

Au cœur des études historiques depuis les années 1970, l'histoire de la (ou des) famille(s) représente un champ historique régulièrement renouvelé. L'intérêt croissant ces quinze dernières années pour les relations "horizontales" au sein de la parenté (Sabeau, 2007) et notamment les fratries (Oris *et alii*, 2007 ; Johnson et Sabeau, 2010 ; Boudjaaba *et alii*, 2016) fait partie de ces éléments de renouvellement. L'étude des fratries conduit nécessairement à aborder les cas spécifiques de chacun de ses membres, et notamment celui des cadets. Le plus souvent, ces rejetons sont comparés aux aînés (Vernier, 1991), mais n'ont, en réalité, que très rarement fait l'objet d'une étude spécifique (Ravis-Giordani et Segalen, 1994), alors qu'ils se trouvent au croisement de questions sur la construction des familles.

Le numéro thématique des *Annales de Démographie historique* consacrée aux cadets et aux cadettes entend mettre en lumière les spécificités de leur situation et de leur perception pour chaque période de l'histoire, tout en adoptant une approche globale et en impliquant des espaces ou des sociétés d'étude variés. Il est également ouvert à des spécialistes d'autres sciences sociales travaillant sur la famille et la parenté (anthropologues, sociologues, psychologues..., etc.). La confrontation des approches, à la fois dans le temps, dans l'espace et la multiplication des champs disciplinaires, est de nature à permettre une analyse plus fine des évolutions de cette catégorie de parents et, ainsi, à renouveler les questionnements sur les cadettes et les cadets. Les propositions attendues peuvent concerner toutes les périodes historiques du Moyen Âge à nos jours, tous les espaces européens et extra-européens.

Pour ce numéro, plusieurs axes de réflexion sont possibles.

### **Axe 1 – Les cadets et cadettes : une catégorie en démographie historique**

La démographie historique s'est particulièrement intéressée à la configuration des fratries en fonction de leur taille, de leur configuration et de leurs recompositions, passées et présentes ; mais aussi à travers la question du genre ou de l'origine sociale. Les bilans démographiques sur les familles fournissent des fourchettes statistiques derrière lesquelles se cachent d'importantes disparités dans la composition des fratries selon divers critères comme la période ou le milieu social. Le nombre de cadets interroge la recherche d'un équilibre, entre nécessaire survie du lignage et maintien du patrimoine familial, mais varie beaucoup en fonction du contexte socio-juridique. En raison de stratégies de préservation du patrimoine, les familles ont pu chercher à limiter le nombre de cadets et cadettes et / ou à favoriser le célibat chez les cadets

(et chez les cadettes ?), favorisant les aîné(e)s. Ces comportements sociaux ont alors pu entraîner une diminution des possibilités matrimoniales, provoquant parfois un effondrement démographique des lignées qui tombent en quenouille.

Par ailleurs, le modèle d'opposition entre « aîné(e)s et cadets/cadettes », destiné à penser les fratries, n'est pas forcément applicable selon les époques et les sociétés. Sa pertinence et sa portée sont à interroger dans le cadre de familles recomposées (quelle que soit l'époque), de fratries adoptées, notamment après des recherches en paternité ou maternité. De même, ce modèle d'opposition, utile pour les historiens et historiennes de la famille et de la parenté, n'a peut-être pas le même sens pour les acteurs et les actrices des sociétés étudiées.

Enfin, la catégorie des cadets et cadettes englobe tous les enfants nés après le premier de la fratrie. Or, la situation démographique, sociale ou économique d'un puiné peut différer de celle d'un benjamin selon les espaces et les sociétés. De même, lorsque les cadets et les cadettes contractent des unions, leur situation au sein du groupe de parenté influence leur descendance. Celles qui sont communément nommée les « branches cadettes », distinctes de la « branche aînée », sont principalement issues de cadets masculins. Dans quelles mesures une femme peut-elle « faire souche » ? Dans quelles mesures, également, cette expression de « branche cadette » est-elle opérante pour la compréhension de la descendance d'un cadet ou d'une cadette ?

## **Axe 2 – Les cadets et cadettes dans la famille**

En démographie historique, les cadets et cadettes posent la question du traitement des personnes au sein des fratries, notamment à travers le rang de naissance et le sexe. Il s'agit donc d'aborder la question des cadets et des cadettes en interrogeant ce qui fait la particularité de leur position. Plusieurs types d'approches sont envisageables. Parmi elles, la manière qu'ont les sociétés d'identifier les cadets. Le langage identitaire (titulatures, dénominations, armoiries...) révèle à la fois les usages propres à une société donnée, que les stratégies développées par les familles pour distinguer les enfants d'une fratrie, ou encore la capacité des acteurs et des actrices à utiliser des types de désignation pour faire valoir une appartenance ou un statut social.

Parallèlement, les cadets et cadettes restent ceux et celles qui, dans certaines sociétés, se retrouvent dans une position particulière vis-à-vis de l'héritage. La pratique qui consiste à privilégier un héritier unique afin de ne pas subdiviser les patrimoines est à revoir selon les espaces, les sociétés, les milieux sociaux et les périodes. Même dans les sociétés où elle est appliquée, les contre-exemples ne manquent pas et des mécanismes de compensation sont instaurés afin que la position de cadets et cadettes ne conduise pas nécessairement à un

déclassement social. Le cycle de vie familial ou les capacités (et incapacités) individuelles peuvent même conduire les benjamins et benjamines à se retrouver en position d'héritier.

Les relations au sein des fratries – à travers une parenté pratique ou une parenté d'expérience – retiennent également l'attention. Les cadets et cadettes s'insèrent dans des stratégies, des relations de rivalités et de solidarités intrafamiliales. Les mythes ou la littérature véhiculent des modèles ou des contre-modèles sur les relations fraternelles. Les anthropologues ont également souligné la force de structuration du couple aîné-cadet dans les rapports familiaux et sociaux (Ségalen & Ravis, 1994), entre très fortes solidarités et conflits très violents. Dans la noblesse, le cadet ou la cadette peut-être un soutien politique, mais il (elle ?) peut également apparaître comme un danger, une concurrence pour le lignage d'origine voire comme un personnage susceptible de se détacher des intérêts du chef de famille. Dans le monde paysan, les revendications patrimoniales des cadets et cadettes peuvent fragiliser l'équilibre économique de l'exploitation familiale (Lacanette-Pommel, 2003).

### **Axe 3 – Devenir social et carrières des cadets et des cadettes**

La position de cadet ou de cadette peut influencer le devenir social des individus. La littérature alimente les représentations sur leurs trajectoires. Parmi les *topoi* véhiculés, le cadet (masculin) membre des grandes compagnies ou des armées, obligé de subvenir lui-même à ses besoins en l'absence d'héritage lui permettant de tenir son rang ; ou encore celui ou celle, voué aux ordres sans véritable vocation religieuse car la famille ne peut, ou ne veut pas le ou la doter. L'étude de trajectoires individuelles ou de groupes de parenté permettent de nuancer ces représentations, montrant que les familles adoptent souvent une attitude beaucoup plus flexible, en fonction du contexte juridique, social ou des nécessités immédiates.

Par ailleurs, la question des donations faites aux cadets et aux cadettes se pose. Les types de biens reçus, ou la question de leur répartition stratégique à chaque génération, concerne tous les milieux sociaux. En parallèle, les cadets et cadettes sont souvent considérés comme les soutiens (professionnel, administratif ou militaire) de l'aîné et tenus à une solidarité lignagère. Or, le cadet (puîné ou non) sans héritier n'a pas le même statut que celui ayant une descendance. La branche cadette émergente emporte des biens avec elle et peut finir par représenter une force concurrence directe : géographique, politique ou sociale. Pour les femmes, ces rapports de solidarité et de rivalité se révèlent parfois à travers les unions contractées qui raffermissent l'assise sociale du groupe de parenté ; ou trouvent leur solution dans l'entrée en religion.

Enfin, le devenir social des cadets et des cadettes n'est pas uniquement déterminé par la famille dont il ou elle est issu. Il dépend d'autres facteurs comme les réseaux personnels et

professionnels, les opportunités qui se présentent, le contexte politique, social, culturel ou économique dans lequel la personne évolue, ses intérêts personnels, ses relations avec ses proches ou encore les influences extérieures subies. Dès lors, la position de cadet peut être revendiquée, compensée ou s'effacer derrière d'autres éléments d'identification ; et l'individu bénéficie d'une capacité d'action autonome.

### **Modalités de contribution**

Les propositions en français ou en anglais (env. 300 mots + titre) ainsi qu'une courte notice biographique sont à envoyer conjointement à [fabrice.boudjaaba\[at\]gmail.com](mailto:fabrice.boudjaaba@gmail.com) et [marielise.fieyre\[at\]yahoo.fr](mailto:marielise.fieyre@yahoo.fr) au plus tard le **5 septembre 2023**. Les auteurs sont informés de la sélection de leur proposition avant le 30 septembre 2023.

Les articles complets (70000 caractères, espaces compris) seront à remettre le 1<sup>er</sup> juin 2024

### **Direction du volume**

Fabrice Boudjaaba, Directeur de recherches au CNRS (EHESS – CRH).

Marie-Lise Fieyre. Docteure en histoire du Moyen Âge. Chercheuse associée à l'Université de Paris Cité (ICT).

\*\*\*

At the heart of historical studies since the 1970s, the history of the family (or families) represents a regularly renewed historical field. The growing interest over the last fifteen years in "horizontal" relationships within kinship (Sabean, 2007), and in particular siblings (Oris et alii, 2007; Johnson and Sabean, 2010; Boudjaaba et alii, 2016), is part of this renewal. The study of siblings necessarily leads to addressing the specific cases of each of its members, and in particular that of younger siblings. More often than not, these offspring are compared to elders (Vernier, 1991), but in reality have rarely been the subject of a specific study (Ravis-Giordani and Segalen, 1994), even though they are at the crossroads of questions about family construction.

The thematic issue of the *Annales de Démographie historique* devoted to cadets intends to highlight the specificities of their situation and perception for each historical period, while adopting a global approach and involving various study spaces or societies. It is also open to specialists from other social sciences working on the family and kinship (anthropologists, sociologists, psychologists, etc.). The confrontation of approaches, both in time and space, and the multiplication of disciplinary fields, is likely to enable a finer analysis of the evolutions of this category of parents, and thus renew the questioning of cadets. Proposals are invited from

all historical periods, from the Middle Ages to the present day, and from all European and non-European areas.

For this issue, several lines of inquiry are possible.

### **Focus 1 - Cadets: a category in historical demography**

Historical demography has been particularly interested in the configuration of siblings in terms of their size, configuration and recomposition, past and present; but also through the question of gender or social origin. Demographic reports on families provide statistical ranges behind which hide major disparities in the composition of siblings according to various criteria such as period or social background. The number of younger siblings raises the question of the balance between the need for lineage survival and the maintenance of family heritage, but varies greatly according to the socio-legal context. As a result of wealth preservation strategies, families may have sought to limit the number of male and female cadets and/or to favor celibacy among cadets (and female cadets?), favoring the elders. These social behaviors may then have led to a reduction in matrimonial opportunities, sometimes resulting in the demographic collapse of lines that fall into disrepair.

In addition, the opposition model between "elders" and "younger siblings" used to define siblings is not necessarily applicable to all eras and societies. Its relevance and scope need to be questioned in the context of blended families (whatever the era) and adopted siblings, particularly after paternity or maternity investigations. Similarly, this model of opposition, useful for historians of the family and kinship, may not have the same meaning for the actors in the societies studied.

Finally, the category of "youngest" includes all children born after the first sibling. However, the demographic, social or economic situation of a youngest child may differ from that of a youngest sibling, depending on the region and society. Similarly, when younger siblings enter into unions, their position within the kinship group influences their offspring. What are commonly referred to as "cadet branches", as distinct from "elder branches", are mainly the offspring of male cadets. To what extent can a woman be a "descendant"? And to what extent does the term "cadet branch" help us understand the descendants of a male or female cadet?

### **Focus 2 - Cadets in the family**

In historical demography, cadets raise the question of how people are treated within siblings, particularly in terms of birth rank and gender. The aim is therefore to address the

question of cadets by examining the particularities of their position. Several approaches are possible. Among them, the way societies identify cadets. The language of identity (titulatures, denominations, coats of arms, etc.) reveals both the uses specific to a given society, and the strategies developed by families to distinguish siblings, as well as the ability of actors to use different types of designation to assert a sense of belonging or social status.

At the same time, in some societies, younger siblings are in a special position with regard to inheritance. The practice of giving preference to a single heir, so as not to subdivide inheritances, needs to be reviewed, depending on the area, society, social environment and period. Even in societies where it is applied, there is no shortage of counter-examples, and compensation mechanisms are put in place to ensure that the position of younger siblings does not necessarily lead to social downgrading. The family life cycle and individual capacities (and incapacities) can even lead to the youngest siblings finding themselves in the position of heir.

Relationships within siblings - through practical kinship or kinship of experience - also attract attention. Cadets are involved in strategies, rivalry and solidarity within the family. Myths and literature convey models and counter-models of sibling relationships. Anthropologists have also emphasized the structuring power of the elder-cadet pair in family and social relationships (Ségalen & Ravis, 1994), between strong solidarity and violent conflict. In the nobility, the youngest son or daughter may provide political support, but he (she?) may also appear as a danger, a competitor for the lineage of origin, or even as a character likely to detach himself or herself from the interests of the head of the family. In the farming world, cadets' claims to patrimony can undermine the economic equilibrium of the family farm (Lacanette-Pommel, 2003).

### **Focus 3 - Social future and careers of cadets**

The position of cadet can influence an individual's social future. The literature provides a wealth of information on their career paths. Among the topoi conveyed, the (male) cadet, member of the great companies or armies, obliged to provide for himself in the absence of an inheritance enabling him to hold his rank; or the one, dedicated to orders without any real religious vocation because the family cannot, or does not want to, endow him or her. The study of individual trajectories or kinship groups helps to nuance these representations, showing that families often adopt a much more flexible attitude, depending on the legal and social context or immediate needs.

There is also the question of gifts to younger siblings. The types of assets received, or the question of their strategic distribution to each generation, concerns all social backgrounds.

At the same time, male and female cadets are often considered to be the eldest's supporters (professional, administrative or military) and are bound by lineage solidarity. However, a cadet (whether or not heirless) does not have the same status as one who has descendants. The emerging younger branch takes property with it, and can end up representing a direct competitive force: geographically, politically or socially. For women, these relationships of solidarity and rivalry are sometimes revealed through contracted unions, which strengthen the social base of the kinship group; or find their solution in entering religion.

Finally, the social future of cadets is not determined solely by the family from which they come. It depends on other factors, such as personal and professional networks, opportunities, the political, social, cultural or economic context in which the individual evolves, personal interests, relationships with family and friends, and external influences. As a result, the cadet's position can be asserted, compensated for or concealed behind other elements of identification; and the individual benefits from an autonomous capacity for action.

### **How to contribute**

Proposals in French or English (approx. 300 words + title) and a short biographical note should be sent jointly to [fabrice.boudjaaba\[at\]gmail.com](mailto:fabrice.boudjaaba@gmail.com) and [marielise.fieyre\[at\]yahoo.fr](mailto:marielise.fieyre@yahoo.fr) by **September 5, 2023**. Authors will be informed of the selection of their proposal by September 30, 2023.

Full articles (70000 characters including spaces) are due on June 1, 2024.

### **Volume management**

Fabrice Boudjaaba, CNRS Research Director (EHESS - CRH).

Marie-Lise Fieyre. PhD in medieval history. Associate researcher at Université de Paris Cité (ICT).

### **BIBLIOGRAPHIE / BIBLIOGRAPHY**

AGO Renata, BORELLO Benedetta (dir.), *Famiglie. Circolazione di beni, circuiti di affetti in età moderna*, Roma, Viella, 2008.

ARRU Angiolina, BOESCH GAJANO Sofia (éd.), *Fratello e sorella*, Quaderni Storici, 83-2, 1993.

AUDEBRAND Justine, *Frères et sœurs dans l'Europe du haut Moyen Âge (vers 650-vers 1000)*, thèse dactylographiée sous la direction de Geneviève Bührer-Thierry, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 2021.

BANNOUR Wanda, BERTHIER Philippe (éd.), *Éros philadelphe. Frère et sœur, passion secrète*. Colloque de Cerisy, Paris, Éditions du Félin, 1992.

BERNARD Claudie, MASSOL Chantal, ROULIN Jean-Marie (éd.), *Adelphiques : sœurs et frères dans la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Kimé, 2010.

BOUDJAABA Fabrice, DOUSSET Christine et MOUYSSSET Sylvie (dir.), *Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours*, Bern, Peter Lang, 2016.

CASSAGNES-BROUQUET Sophie, YVERNAULT Mathilde (dir.), *Frères et sœurs : les liens adelphiques dans l'Occident antique et médiéval*, Actes du colloque de Limoges, 21 et 22 septembre 2006, Turnhout (Belgique), Brepols, 2007.

CHARON Philippe, « Louis de Navarre († 1376), un prince cadet entre solidarité familiale et ambition personnelle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 169-2, 2011, p. 427-497.

CHATELAIN Claire, « La condition de cadet dans des temps difficiles : Jacques de Bérulle († 1704), une expérience de reclassement social ? », in BARBOT Michela, CHAUVARD Jean-François, LEVATI Stefano (éd.), *L'expérience du déclassement social. France-Italie, XVI<sup>e</sup>-premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, EFR, 2021, p. 237-262. <https://books.openedition.org/efr/8913>

CLOSSON Marianne et RAVIEZ François (éd.), *Les Amours entre frère et sœur. L'inceste adelphique du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

DEROUET Bernard, « Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Annales ESC*, 48<sup>e</sup> année, n° 2, 1993, p. 453-474.

FINE Agnès, « Frères et sœurs en Europe dans la recherche en sciences sociales », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 34, 2011.

GODEAU Florence et TROUBETZKOY Wladimir (éd.), *Fratrises. Frères et sœurs dans la littérature et les arts, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Kimé, 2003.

HADDAD Élie, « Cadets, branches cadettes et déclassement social dans la noblesse française d'Ancien Régime », in BARBOT Michela, CHAUVARD Jean-François et LEVATI Stefano (éd.), *L'expérience du déclassement social. France-Italie, XVI<sup>e</sup>-premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, EFR, 2021, p. 62-82. <https://books.openedition.org/efr/8488>

HAUSEN Karin, SCHULTE Regina (éd.), *Die Liebe der Geschwister, L'Homme*. Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft, 13-1, 2002.

JOHNSON Christopher H., SABEAN David W. (éd.), *Sibling relations and the transformations of European kinship, 1300-1900*, New York et Oxford, Berghahn books, 2011, qui est la continuation de SABEAN David W., TEUSCHER Simon, MATHIEU Jon (éd.), *Kinship in Europe: approaches to long-term developments (1300-1900)*, New York, Berghahn Books, 2010.

LACANETTE-POMMEL Christine, *La famille dans les Pyrénées de la Coutume au code Napoléon*, Universatim, PyrÉGraph, 2003.

LETT Didier, « L'histoire des frères et des sœurs », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 34, 2011, p. 182-202.